

De l'Allier au puy de Mur

Distance

↔ 6 km

Durée

🕒 1h45

Difficulté

📶 Facile

Dénivelé

📈 +200 m

Balissage



Bleu

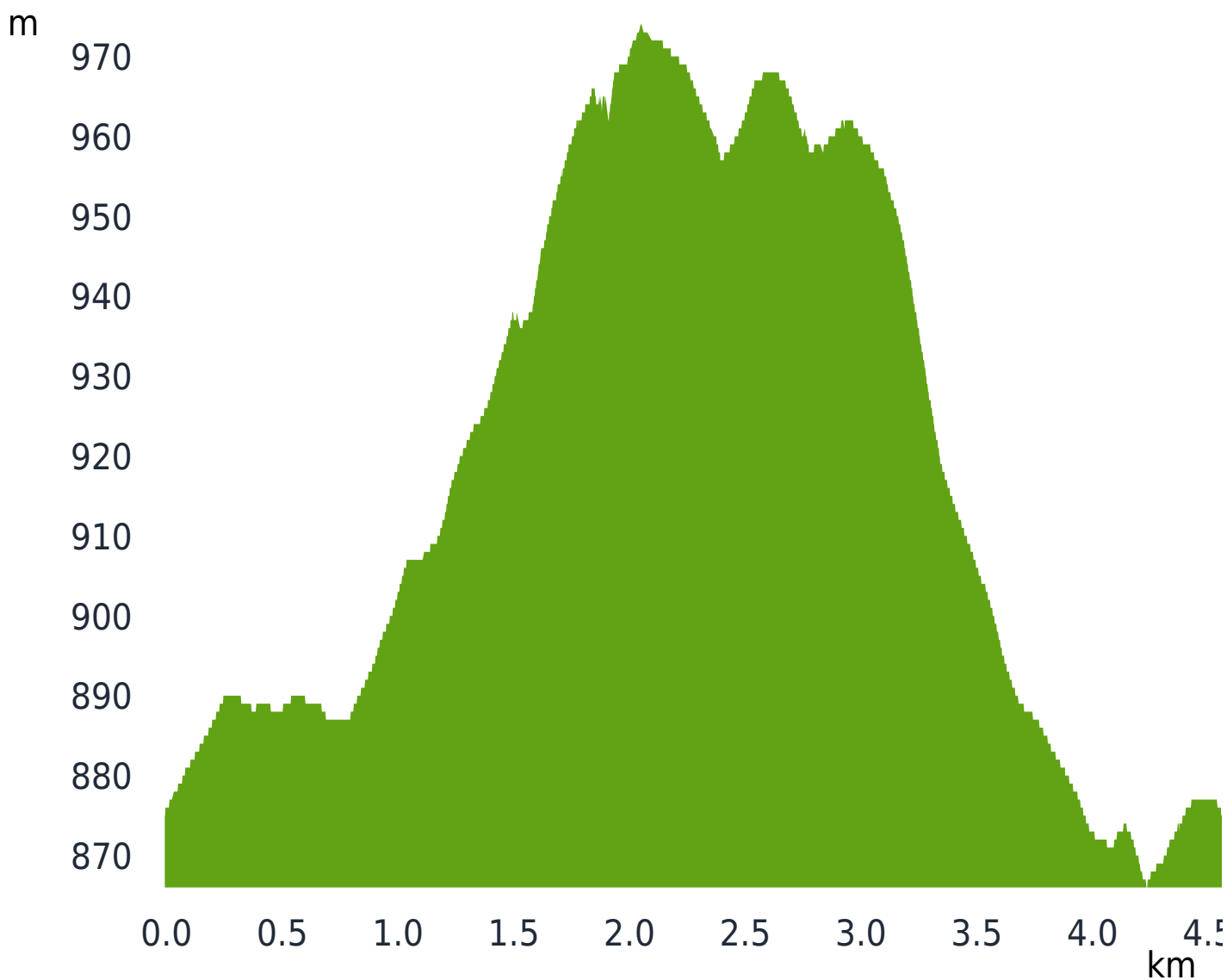


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Mur-sur-Allier

Adresse de départ

Au pied de l'ancien pont métallique - Square du Général de Gaulle
Dallet
63115 Mur-sur-Allier

Accès au point de départ

À 10 km à l'est de Clermont-Ferrand rejoindre Dallet par la D 769. Se garer sur le parking Square du Général de Gaulle au pied de l'ancien pont métallique.

Description du parcours

Depuis Dallet cet agréable circuit à proximité de Clermont-Ferrand (12 km) longe d'abord un plan d'eau dans un parc arboré puis nous mène le long de la rivière Allier qui file à vive allure au pied du versant ouest du puy de Mur où l'eau est omniprésente.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ rejoindre la berge de l'Allier. Remonter celle-ci et Place des Tilleuls prendre le chemin à droite (sentier des écoliers) puis le premier sentier à droite qui se rapproche de la rivière. Revenir par la gauche pour retrouver le chemin que l'on a abandonné précédemment. Continuer tout droit, à la fourche aller à gauche, franchir deux chicanes et après la station d'épuration bifurquer à droite. Passer devant le stade puis partir à gauche. Traverser le Quai de la Moie et monter vers l'ancienne Tour du Rempart sur la rue Abbé Banier.

Étape 2 : Remonter celle-ci pour prendre à gauche la rue de la petite Gobe. Arrivé à la route prendre à gauche sur 20 m.

Étape 3 : Emprunter le chemin des Clos puis prendre à gauche le chemin de la Grande Gobe qui devient un chemin creux. Monter continûment tout droit sur 600m jusqu'à un chemin de terre à gauche en pente très raide. L'emprunter puis suivre la courbe de niveau (point de vue sur la chaîne des Dômes, le Sancy, le Cézalier, la Limagne) pour arriver, après être passé devant un château d'eau, à une voie goudronnée.

Étape 4 : Descendre celle-ci sur 200 m et prendre le premier chemin à gauche, puis rester toujours à gauche. Arrivé à l'ancien réservoir descendre le chemin de la Côte des Bois. Passer sous un pont, prendre la rue de la Côte Malais puis à gauche la rue des Remparts, contourner une tour pour prendre un escalier.

Étape 5 : Rentrer dans le village en empruntant successivement et en descendant : la rue des Tourelles, la Place de l'Horloge, la place de la Halle, les rues A. Favre puis Antoine Besserve qui ramène au point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.